



Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

DANS CE
BULLETTIN :

I. Situations
météorologique
et hydrologique

II. État des
cultures et
Situation
phytosanitaire

III. Situation
Pastorale

IV. Situation zoo
sanitaire

V- Etat de la
végétation

VI. Situation
halieutique

VII Situation des
marchés
agricoles et
situation
alimentaire

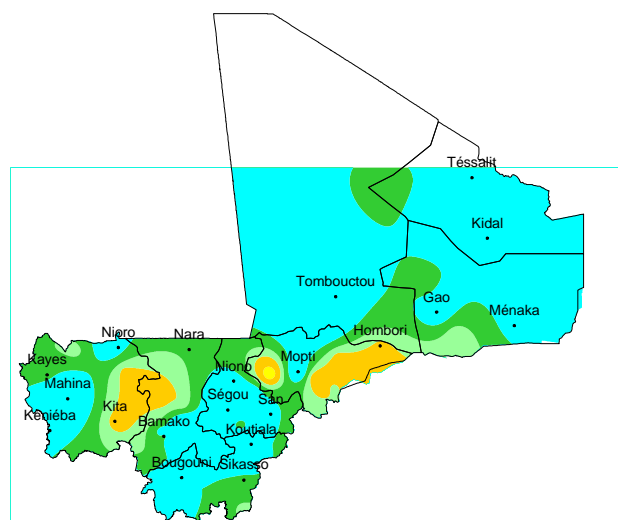
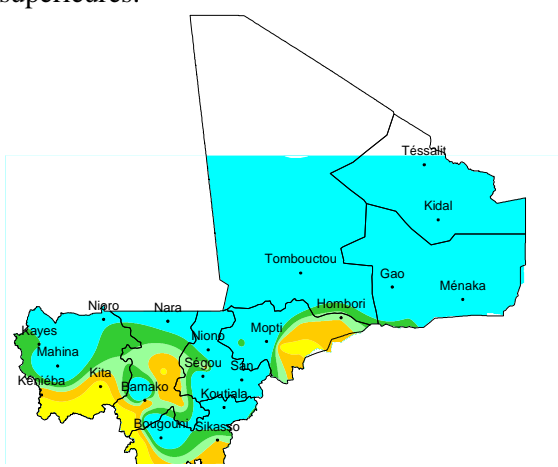
VIII.
Perspectives

IX avis et
conseils

I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

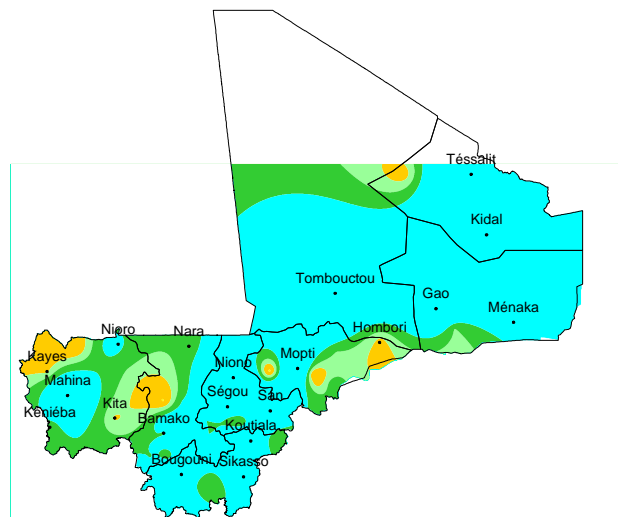
Les conditions météorologiques de la troisième décade de juillet 2010 ont favorisé le maintien de l'air humide jusqu'à la latitude de Tessalit. Ainsi, les hauteurs de pluie recueillies pendant la période ont été normales à excédentaires dans l'ensemble excepté le Sud des régions de Kayes et Sikasso, le Centre et le Sud-Ouest de celle de Koulikoro et l'Est de la région de Mopti. Comparées à celles de 2009, elles ont été supérieures.

A la date du 31 juillet, le cumul des pluies recueillies depuis le 1^{er} mai est normal à excédentaire dans la majorité des stations du pays à l'exception des localités de Kita, Hombori, Tenenkou et Douentza où il est déficitaire.



Il est aussi supérieur à celui de l'année dernière à la même date.

Légende	
Pluviométrie	
	Très déficitaire
	Déficitaire
	Légèrement déficitaire
	Normale
	Pluies en 2009 et 2008 nulles
	Excédentaire
	Pas de données



La situation hydrologique a été marquée par la poursuite de la montée des niveaux sur tous les cours d'eau à l'exception du Baoulé à Bougouni et des retenues des barrages de Sélingué et de Manantaly.

Les niveaux moyens décennaux sont supérieurs à ceux de la moyenne sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Koulikoro et Kirango, du Bani à Mopti et du Sénégal à Kayes. Ils sont également supérieurs à ceux de l'année dernière sur tous les cours d'eau.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

Au calendrier agricole, on a noté la poursuite des opérations de semis/repiquage dans plusieurs zones agricoles du pays. Les cultures sont en général aux stades de levée-feuilles, tallage pour les premiers semis, montaison pour le maïs et ramification-apparition de boutons floraux pour le cotonnier. Par ailleurs, les opérations d'entretien des champs se poursuivent dans plusieurs localités.

La situation phytosanitaire a été caractérisée par :

- la poursuite des éclosions de larves de sautériaux dans les régions de Kayes et Koulikoro occasionnant des dégâts localisés sur les cultures de mil, maïs, sorgho et arachide. Des traitements ont été effectués par les brigades villageoises sur les 64 ha infestés ;
- des infestations de chenilles dans les cercles de Macina et Niono nécessitant des traitements sur 92 ha ;
- la dispersion des oiseaux granivores en dehors des dortoirs habituels dans la région de Mopti (zone de Tenenkou) tandis qu'à Tombouctou, d'importantes populations ont été signalées à Gossi, mais sans incidence sur les cultures ;
- des attaques des banques de céréales par les charançons à Kati (Diago, Mpièbougou) qui ont nécessité le traitement de 23 tonnes de riz et de sorgho.

La situation relative au criquet pèlerin demeure calme sur l'ensemble du pays. Aucune signalisation n'a été enregistrée au cours de la décennie. Cependant, des ailés solitaires restent présents dans les aires grégarigènes.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

L'état des pâturages herbacés et aériens est satisfaisant dans les principales zones agropastorales du sud et du centre du pays. Ailleurs, la situation reste mauvaise malgré quelques cas de repousses constatés par endroits.

L'abreuvement devient de plus en plus facile avec la reconstitution des points d'eau de surface.

L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales connaissent un début d'amélioration dans l'ensemble. Toutefois, les conditions d'alimentation demeurent toujours difficiles dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

Le retour des troupeaux transhumants des zones de concentration de saison sèche vers les pâturages d'hivernage se poursuit. Dans les zones Offices du Niger, on constate également la poursuite de la sortie massive des animaux vers les campements d'hivernage.

IV. SITUATION ZOO SANITAIRE

Aucun foyer de maladie à caractère obligatoire n'a été signalé.

V. ETAT DE LA VÉGÉTATION :

Dans l'ensemble, les ressources ligneuses, non ligneuses et fauniques retrouvent leurs conditions écologiques favorables. La récolte des fruits de *Vitellaria paradoxa* (Karité) se poursuit et celle de *Landolphia senegalensis* (Zaban) tire vers sa fin.

Dans les zones humides de la région de Tombouctou, d'importantes espèces aviaires ont été observées telles que les sarcelles, les oies de Gambie, les canards armés, les pintades, les outardes et les canepetières. La faune aquatique est dominée par les hippopotames dans les zones de Tombouctou, Gourma Rharous, Diré.

VI. SITUATION HALIEUTIQUE

Elle a été caractérisée par une baisse des quantités de poissons débarqués sur l'ensemble des bassins hydrographiques. Cette baisse de capture est due aux vents violents et à la remontée du niveau des cours d'eau dans la plupart des pêcheries.

Les poissons des genres : *Lates* (saalé), *Tilapia* (n'teben), *Mormurus* (nana), *Auchenoglanis* (korokoto), *Labéo* (baman), *Clarias* (manogo), *Brycinus* (tineni) ont été fréquents dans les débarquements.

Les prix moyens de poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et du District de Bamako se présentent comme suit :

- Kayes : 3250 F CFA le kilogramme pour le Lates ; 1750 pour le Tilapia ;
- Koulikoro : 1.690F CFA le kg pour le Lates, 1150 pour le Tilapia ;
- Sikasso : 2125 F CFA le kg pour le Lates, 935 pour le Tilapia ;
- Ségou : 1700 F CFA le kg pour le Lates, 1000 pour le Tilapia ;
- Mopti : 1850 F CFA le kg pour le Lates, 900 pour le Tilapia ;
- Tombouctou : 1390 F CFA le kg pour le Lates, 920 pour le Tilapia ;
- Gao : 1.400 F CFA le kg pour le Lates, 600 pour le Tilapia ;
- Kidal : 3.500 F CFA le kg pour le Lates, 2.500 pour le Tilapia ;
- District de Bamako : 2225 F CFA le kg pour le Lates, 2000 pour le Tilapia.

VII. SITUATION DES MARCHÉS AGRICOLES

L'évolution des prix des céréales sèches se caractérise par une relative stabilité des prix aux producteurs avec toutefois des baisses par endroits à la suite des pluies enregistrées. S'agissant du riz, son prix aux producteurs poursuit son ascension. Pour ce qui concerne enfin les prix de gros et au détail, ils ont été globalement stables. On note cependant une légère hausse des prix des riz importés sur les marchés de gros du District de Bamako.

Au cours de la décade, sur les marchés ruraux de référence, les prix ont été de:

- ❖ 113 F le kilo pour le mil à Monimpèbougou, stable par rapport à la décade dernière;
- ❖ 120 F le kilo pour le sorgho à M'pèssoba, stable par rapport à la décade dernière ;
- ❖ 110 F le kilo pour le maïs à Kouri, stable par rapport à la décade dernière;
- ❖ 250 F le kilo pour le riz local « Gambiaka » à Niono, en hausse par rapport à la décade dernière.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre 140 F CFA le kilo pour le maïs à Sikasso et 250 F CFA le kilo pour le mil à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 325 F CFA le kilo pour le riz RM40 à Gao, Sikasso et Koulikoro et 400 F CFA le kilo pour le même produit à Kayes Centre.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 300 F CFA le kilo pour le riz étuvé blanc à Sikasso et 425 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Kayes Centre.

Dans le District de Bamako, les prix à la consommation sont restés stables par rapport à la semaine écoulée. Ils ont été de 200 F CFA le kilo pour le mil, sorgho et maïs, 250 pour le mil, maïs et le sorgho pilés, 325 F CFA pour le riz RM40 importé thaïlandais et vietnamien, 350 F CFA pour le riz local Gambiaka (tout venant) et le niébé, 400 F CFA pour le fonio et le riz BB importé parfumé et 450 F CFA le kilo pour le riz étuvé rouge importé.

Du reste, la situation alimentaire est normale dans l'ensemble à l'exception des régions Nord-Est du pays où les appuis alimentaires se poursuivent aussi bien pour les personnes que pour le bétail particulièrement à Kidal.

VIII. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, on assistera à des précipitations importantes par endroits au cours de la décade du 1^{er} au 10 août 2010. Par conséquent, les conditions hydriques actuelles et celles attendues devront permettre la poursuite des semis et le développement des cultures dans les différentes zones agricoles du pays.

Au plan hydrologique, la montée des niveaux se poursuivra sur tous les cours d'eau.

Sur le plan phytosanitaire, les éclosions de sautériaux se poursuivront dans les régions de Kayes et de Koulikoro.

Au registre pastoral, on assistera à une amélioration des conditions d'alimentation et d'abreuvement des animaux dans les principales zones agropastorales du pays.

Selon les dispositions forestières, on assistera à la progression de la reconstitution des formations sylvicoles.

IX. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 1^{ER} AU 10 AOÛT 2010)

1. Les paysans des cercles de Banamba, Nara, Niore, Diéma, Yélimané peuvent semer jusqu'au 10 août les variétés de mil/sorgho/arachide/niébé dont le cycle végétatif ne dépasse pas 70 jours.
2. Les paysans doivent tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour les différents travaux d'entretien des champs.
3. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de procéder au gardiennage des animaux et de veiller au respect des conventions locales concernant l'exploitation des ressources pastorales.

4. Il est conseillé à tous les pêcheurs d'éviter toutes les pratiques pouvant nuire à la chaîne de reproduction, notamment l'érection des barrages dans les zones de frayère.
5. Il est demandé aux planteurs de poursuivre le reboisement et les travaux de regarnissage pour les anciennes plantations.
6. Enfin, il est vivement demandé à chaque malienne et à chaque malien de planter son arbre pour le cinquantenaire.

**Bamako, le 03 août 2010
LE GTPA.**

Tableau : Situation hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décadaires (cm)						Débits (m ³ /s)	Observations
			Moy	année 2009	année 2010	Décade Précédente	Ecart a10-a09	Ecart a10-Moy		
1	Bamako	Niger	161	104	167	131	63	6	+	
2	Koulikoro	Niger	293	177	260	210	83	-33	1150	
3	Kirango	Niger	280	136	244	190	108	-36	1100	
4	Mopti	Bani	312	199	294	235	95	-18	613	
5	Diré	Niger	178	94	181	154	87	3	387	
6	Gao	Niger	95	58	141	72	83	46	+	
7	Ansongo	Niger	87	74	134	100	60	47	719	
8	Bougouni	Baoulé	163	95	338	340	243	175	149	
9	Selingué- Amont	Sankarani	+	34014	34096	34144	82	+	+	m IGN
10	Kayes	Sénégal	317	273	293	275	20	-24	546	
11	Manantaly- Amont	Bafing	+	19382	19418	19456	36	+	+	m IGN
12	Niafunké	Niger	177	+	+	+	+	+	+	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADEAIRE (mm)

Période du 21 au 31 juillet 2010

N°	STATIONS	PLUIES DECADEAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
		PD10	NJD10	PD09	ND	PC10	NJPC	PC09	CN	PD10/ND	PC10/CN	PC10/PC09	PD10/PD09
1	KAYES	61.9	4	129.4	58.7	220.6	18	308.5	220.0	105	100	72	48
2	NIORO DU SAHEL	63.4	4	101.4	53.9	218.8	17	178.2	159.7	118	137	123	63
3	YELIMANE	67.9	4	144.0	45.9	137.4	16	246.7	165.3	148	83	56	47
4	DIEMA	66.0	3	45.5	67.0	164.0	11	175.5	238.6	99	69	93	145
5	BAFOULABE	285.0	4	72.0	77.2	513.0	16	279.2	306.7	*	167	184	*
6	KITA	29.1	4	60.1	98.3	258.6	31	352.5	386.7	30	67	73	48
7	KENIEBA	56.0	6	92.2	100.7	486.2	33	468.3	415.2	56	117	104	61
8	KOULIKORO	49.1	3	103.0	74.1	501.9	24	383.8	340.8	66	147	131	48
9	BAMAKO VILLE	54.4	6	95.5	97.4	368.6	31	367.2	389.4	56	95	100	57
10	BAMAKO SENOU	49.9	6	96.2	86.6	440.4	35	326.4	370.3	58	119	135	52
11	SOTUBA	69.1	3	91.0	87.0	475.1	25	328.7	379.7	79	125	145	76
12	KATIBOUGOU	48.3	5	64.3	74.1	531.9	30	354.8	340.8	65	156	150	75
13	KATI	120.0	4	104.1	65.9	417.8	20	326.5	318.8	182	131	128	115
14	OUESSEBOUG,	132.5	4	115.0	90.2	470.7	33	486.8	429.8	147	110	97	115
15	DIOLA	88.5	6	65.8	126.9	413.9	33	375.6	363.6	70	114	110	134
16	BANKOUMANA	49.0	4	108.0	91.6	373.0	18	319.8	387.9	53	96	117	45
17	KOLOKANI	66.5	5	175.0	79.2	217.0	16	452.9	304.0	84	71	48	38
18	DIDIENI	156.0	8	49.8	100.2	262.4	25	204.5	264.8	156	99	128	*
19	NARA	69.3	4	57.9	54.8	148.3	19	152.0	156.4	126	95	98	120
20	BANAMBA	37.1	3	81.8	83.5	227.2	19	201.8	286.7	44	79	113	45
21	KANGABA	29.0	3	122.0	98.8	440.0	26	403.5	461.3	29	95	109	24
22	SIKASSO	77.1	7	69.6	104.5	495.7	40	386.8	480.9	74	103	128	111
23	BOUGOUNI	156.9	7	69.6	104.7	669.5	49	387.7	489.5	150	137	173	*
24	KOUTIALA	170.6	8	45.8	91.4	611.4	34	390.8	380.6	187	161	156	*
25	N'TARLA IRCT	150.0	6	15.3	77.1	458.4	27	347.8	346.2	195	132	132	*
26	KADIOLO	43.0	3	97.0	87.0	385.0	27	337.0	437.3	49	88	114	44
27	KOLONDIÉBA	92.0	5	96.5	85.5	490.0	31	530.5	446.8	108	110	92	95
28	YOROSSO	94.0	4	80.0	78.4	382.0	22	402.0	362.5	120	105	95	118
29	SEGOU	113.1	6	130.6	66.5	409.9	29	319.7	284.6	170	144	128	87
30	SAN	99.3	7	75.1	63.7	346.5	27	254.5	297.4	156	117	136	132
31	KONOBOUGOU	47.0	2	18.0	76.0	588.3	15	183.0	344.5	62	171	*	*
32	KE-MACINA	93.0	3	42.1	12.7	215.9	15	141.6	163.7	*	132	152	*
33	BAROUELI	57.0	1	77.7	76.3	381.7	15	348.1	322.1	75	119	110	73
34	BLA	95.0	4	132.0	67.4	314.5	23	343.0	323.0	141	97	92	72
35	NIONO	132.0	4	49.0	59.3	248.0	12	112.0	211.0	*	118	*	*
36	MOPTI	102.5	7	74.1	53.5	284.7	25	141.0	192.1	192	148	*	138
37	HOMBORI	42.3	5	52.8	53.5	109.5	18	159.0	154.8	79	71	69	80
38	BANDIAGARA	21.0	2	94.0	55.5	115.0	8	228.1	204.6	38	56	50	22
39	BANKASS	42.0	3	152.0	70.7	154.0	13	227.2	238.4	59	65	68	28
40	DJENNE	92.0	3	51.0	60.5	234.0	14	135.0	229.9	152	102	173	180
41	KORO	25.0	2	45.6	49.0	169.0	13	163.8	217.4	51	78	103	55
42	TENENKOU	38.0	3	30.0	41.2	43.0	4	100.5	179.3	92	24	43	127
43	DOUENTZA	30.0	3	37.2	47.6	123.0	12	139.7	179.8	63	68	88	81
44	GAO	78.7	3	4.0	23.8	112.5	6	25.6	82.3	*	137	*	*
45	MENAKA	65.1	4	33.0	38.1	113.0	14	88.6	93.7	171	121	128	197
46	ANSONGO	30.9	7	19.7	26.8	75.9	15	85.6	96.7	115	78	89	157
47	BOUREM	50.0	4	12.0	16.7	60.0	7	38.0	58.4	*	103	158	*
48	TOMBOUCTOU	45.6	4	22.5	26.5	97.0	8	48.1	68.8	172	141	*	*
49	G-RHAROUS	55.0	3	7.0	21.1	91.0	8	55.0	51.5	*	177	165	*
50	GOUNDAM	90.0	2	6.0	23.1	165.0	6	40.0	66.7	*	*	*	*
51	DIRE	44.0	2	17.0	34.8	96.0	7	25.0	85.2	126	113	*	*
52	KIDAL	35.0	4	17.0	17.2	48.9	9	76.4	51.5	*	95	64	*
53	TESSALIT	87.0	3	1.0	9.5	108.1	5	32.6	27.0	*	*	*	*

PD:Pluies décadaires ND:Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X10 et X09: paramètres des années 2010 et 2009 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 10 et 09 nulles CN: cumul Normal

Etaient présents :

- Le représentant de l'Office de la Protection des Végétaux (OPV),
- Le représentant de la Direction Nationale de la Production et Industries Animales,
- Le représentant du Système d'Alerte Précoce (SAP),
- Le représentant de L'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN),
- Le représentant de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC),
- Le représentant de la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH),
- Le représentant de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF),
- Le représentant du Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP),
- Le représentant de la Direction Nationale de la Pêche (DNP),
- Le représentant du Centre Météorologique Principal (CMP),
- Et les représentants de la Direction Nationale de la Météorologie.

Etaient excusés :

- Le représentant de l'Agriculture (DNA),
- Le représentant du Centre Météorologique Principal (CMP),

Etaient absents :

- Le représentant du FEWS/NET,
- Le représentant de l'Office des Radio diffusion et Télévision du Mali (ORTM),
- Le représentant de la Direction Nationale de l'Intérieur (DNI),
- Le représentant de l'Institut d'Economie Rurale (IER),
- Le représentant de l'Observatoire du Marché Agricole (OMA),
- La représentante de la CAFO